



Ville de Mèze

N° 443

ARRÊTE MUNICIPAL

RUE DE LA MEDITERRANEE - TAURUS

Le Maire de la ville de MEZE,

VU, les articles, L2213.1 à L2213.6 du Code Général des collectivités territoriales,

VU, le code de la route et notamment les articles R.417-1, R.417-6 et R.411-25

VU, l'instruction interministérielle modifiée sur la signalisation routière en date du 24.11.1967,

VU, le Code Pénal et notamment l'article R.610.5

VU, la demande sollicitée par l'entreprise « ALPRAD CLIMATIC »

VU, la demande sollicitée par le service technique de la ville de Mèze,

Considérant, qu'il est nécessaire, en raison de travaux de réhabilitation du cinéma le Taurus rue de la Méditerranée, de prendre toutes les dispositions nécessaires, afin de permettre le bon déroulement des opérations et d'éviter tout risque d'accident.

ARRÊTE :

Article 1 : Le stationnement est interdit et réservé aux véhicules des pétitionnaires rue de la Méditerranée, sur toute la longueur du cinéma le Taurus, du lundi 14 août 2023, 06h00 au vendredi 18 août 2023, 20h00.

Article 2 : La signalisation nécessaire sera mise en place 72 heures avant minimum par le service technique de la ville de Mèze, pour permettre l'application de cette mesure.

Article 3 : Le présent arrêté sera publié et affiché 72 heures avant minimum conformément à la réglementation en vigueur.

Article 4 : Toute infraction au présent arrêté est constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 5 : M. le Directeur Général des Services, M. le Commandant de la Gendarmerie de MEZE, M. le Chef de service de la Police Municipale, M. le Directeur des Services Techniques, les agents assermentés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

MEZE, le 8 août 2023.

Le Maire

Thierry BAEZA.

